



États financiers consolidés

**THE NEW BRUNSWICK MUSEUM
LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Exercice clos le 31 mars 2015

**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**

Frederick Square
77, rue Westmorland, bureau 700
Fredericton (NB) E3B 6Z3
Téléphone (506) 856-4400
Télécopieur (506) 856-4499
www.kpmg.ca

Place Marven's
One Factory Lane
Boîte postale 827
Moncton (NB) E1C 8N6
Téléphone (506) 856-4400
Télécopieur (506) 856-4499

Édifice Harbour
133, rue Prince William, bureau 306
Boîte postale 2388
Saint John (NB) E2L 3V6
Téléphone 506-634-1000
Télécopieur 506-633-8828

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires du The New Brunswick Museum / Le Musée du Nouveau-Brunswick

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Musée du Nouveau-Brunswick (le Musée), qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 mars 2015, les états consolidés des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, des flux de trésorerie et des gains de réévaluation pour les exercices clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Musée du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015, ainsi que des résultats consolidés, des flux de trésoreries consolidés et des gains de réévaluation consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Le 30 août 2016
Saint John, Canada

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

États financiers consolidés

Exercices clos le 31 mars 2015

L'état consolidé de la situation financière	1
État consolidé des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	2
État consolidé des flux de trésorerie	3
État consolidé des gains de réévaluation	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés	5 - 12

Ces états financiers consolidés sont aussi disponibles en anglais.

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

L'état consolidé de la situation financière

Au 31 mars 2015, avec chiffres correspondants au 2014

	Fonds d'administration générale	Fonds d'immo- bilisations corporelles	Fonds affectés	Fonds de dotation	2015	2014
Actif						
Actif à court terme						
Trésorerie	4 682 \$	– \$	5 031 \$	13 241 \$	22 954 \$	36 602 \$
Placements à court terme (note 2)	99 913	–	13 230	335 719	448 862	586 989
Comptes débiteurs						
Clients	42 484	–	–	–	42 484	39 869
Subventions	3 081	–	49 874	8 720	61 675	95 586
Sommes à recevoir de la province du N-B	254 716	–	216 870	–	471 586	104 898
Frais payés d'avance	59 117	–	–	–	59 117	66 463
Stocks	53 817	–	–	–	53 817	45 916
	517 810	–	285 005	357 680	1 160 495	976 323
Placements (note 2)	–	–	–	1 760 701	1 760 701	1 850 825
Immobilisations corporelles (note 3)	–	19 047	–	–	19 047	35 317
Collections et acquisitions	2	–	–	–	2	2
	517 812 \$	19 047 \$	285 005 \$	2 118 381 \$	2 940 245 \$	2 862 467 \$

Passif et soldes des fonds

Passif à court terme

Comptes créditeurs et charges à payer	205 320 \$	– \$	5 562 \$	– \$	210 882 \$	211 800 \$
Emprunts interfonds	286 065	–	(276 813)	(9 252)	–	–
	491 385	–	(271 251)	(9 252)	210 882	211 800

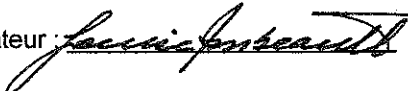
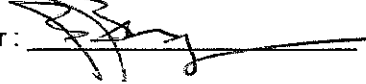
Soldes de fonds

Non grevés d'affectations	26 427	–	–	–	26 427	25 599
Affectations d'origine interne	–	–	136 764	–	136 764	129 830
Affectations d'origine externe	–	–	419 492	–	419 492	455 131
Dotations	–	–	–	1 762 730	1 762 730	1 693 560
Gains de réévaluation cumulés	–	–	–	364 903	364 903	311 230
Immobilisations corporelles	–	19 047	–	–	19 047	35 317
	26 427	19 047	556 256	2 127 633	2 729 363	2 650 667

517 812 \$ 19 047 \$ 285 005 \$ 2 118 381 \$ 2 940 245 \$ 2 862 467 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration

Administrateur :  Administrateur : 

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État consolidé des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2015, avec chiffres correspondants au 2014

	Fonds d'administration générale	Fonds d'immo- bilisations corporelles	Fonds affectés	Fonds de dotation	2015	2014
Produits						
Subventions						
Provinciales	2 536 000 \$	– \$	579 555 \$	– \$	3 115 555 \$	2 716 316 \$
Fédérales	–	–	213 533	–	213 533	49 175
Revenus d'intérêts	4 891	–	46	66 530	71 467	63 983
Fondation Webster	–	–	–	38 510	38 510	36 284
Services du Musée (note 5)	144 533	–	17 343	–	161 876	205 455
Autres octrois	–	–	105 092	–	105 092	144 789
Legs et dons	–	–	62 525	15 408	77 933	217 500
	2 685 424	–	978 094	120 448	3 783 966	3 433 502
Charges						
Salaires et avantages sociaux	2 074 586	–	107 144	–	2 181 730	2 173 485
Matériaux fournitures et services	574 049	–	916 601	17 527	1 508 177	972 406
Amortissement	–	21 071	–	–	21 071	22 971
Collections et acquisitions	21 004	–	28 220	–	49 224	75 935
Subventions de recherche	–	–	3 500	–	3 500	3 000
	2 669 639	21 071	1 055 465	17 527	3 763 702	3 247 797
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	15 785	(21 071)	(77 371)	102 291	20 264	185 705
Gain à la vente de placements	–	–	–	4 759	4 759	15 331
Excédent net (insuffisance)	15 785	(21 071)	(77 371)	107 680	25 023	201 036
Solde de fonds, début de l'exercice	25 599	35 317	540 767	2 048 984	2 650 667	2 379 892
	41 384	14 246	463 396	2 156 664	2 675 690	2 580 928
Virement interfonds	(14 957)	4 801	92 680	(82 704)	–	–
Les gains de réévaluation	–	–	–	53 673	53 673	69 739
Solde de fonds, exercice clos	26 427 \$	19 047 \$	556 256 \$	2 127 633 \$	2 729 363 \$	2 650 667 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2015, avec chiffres correspondants au 2014

	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Activités de fonctionnement		
Excédent net	25 023 \$	201 036 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	21 071	22 971
Gain sur la vente de placements	(4 759)	(15 331)
	<u>41 335</u>	<u>208 676</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes débiteurs		
Client	(2 615)	25 084
Subventions	33 911	146 517
Somme à recevoir de la province du N-B	(366 688)	185 974
Frais payés d'avance	7 346	(18 151)
Stock	(7 901)	(2 436)
Comptes créditeurs et charges à payer	(918)	25 697
	<u>(295 530)</u>	<u>571 361</u>
Activités de placements		
Produits de la vente de placements	487 319	296 083
Acquisition de placements	(200 636)	(821 848)
	<u>286 683</u>	<u>(525 765)</u>
Activités d'investissement en immobilisation		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 801)	(12 344)
Augmentation (diminution) de la trésorerie		
	<u>(13 648)</u>	<u>33 252</u>
Trésorerie, début de l'exercice	36 602	3 350
Trésorerie, exercice clos	<u>22 954 \$</u>	<u>36 602 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État consolidé des gains de réévaluation

Exercice clos le 31 mars 2015, avec chiffres correspondants au 2014

	2015	2014
Gains de réévaluation cumulés, début de l'exercice	311 230 \$	241 491 \$
Gains (pertes) non réalisés attribuables à		
Placements à long terme		
Revenu fixe	(2 641)	(10 210)
Instruments de capitaux propres	56 314	79 949
	53 673	69 739
Gains de réévaluation cumulés, exercice clos	364 903 \$	311 230 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 mars 2015

Le Musée du Nouveau-Brunswick (le « Musée ») est constitué en vertu des lois du Nouveau-Brunswick. En tant que musée provincial, il est le lieu principal où sont préservés et administrés les objets et documents relatifs à l'histoire naturelle et à l'histoire de l'homme au Nouveau-Brunswick et dans les régions avoisinantes. En partenariat avec des institutions et des communautés, le Musée collectionne, préserve, recherche et interprète des documents relatifs à l'histoire du Nouveau-Brunswick dans le but de favoriser une meilleure compréhension et une appréciation de la Province, à l'échelle provinciale et mondiale.

Le Musée est enregistré à titre d'œuvre de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (« la Loi ») et, à ce titre, est exempt d'impôt sur le revenu et peut émettre des reçus pour les dons aux fins fiscales. Afin de conserver son statut d'organisme de bienfaisance enregistré, le Musée doit satisfaire à certaines exigences stipulées dans la Loi. La direction est d'avis que le Musée répond à ces exigences.

1. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le Musée a choisi d'adopter la série de normes 4200 pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

(a) Présentation des états financiers

En vue d'assurer le respect des limites et des restrictions imposées à l'utilisation des ressources dont il dispose, le Musée présente ses comptes selon les principes de la comptabilité par fonds. En conséquence, à des fins de comptabilisation et de présentation de l'information financière, les ressources sont réparties dans les fonds distincts. Ces fonds sont détenus conformément aux objectifs spécifiques par les donateurs ou selon les directives émises par le conseil d'administration (le « conseil ») ou par diverses autorités en matière de financement.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes du Musée et de sa filiale, la Fondation du Musée du Nouveau-Brunswick, Inc. Les montants de la Fondation sont inclus dans le fond affecté.

Aux fins de présentation de l'information financière, les comptes ont été répartis selon les quatre groupes suivants :

(i) Fonds d'administration générale

Ce fonds rend compte des opérations de fonctionnement quotidien du Musée.

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

1. Principales conventions comptables (suite)

(a) Présentation des états financiers (suite)

(ii) Fonds d'immobilisations corporelles

Ce fonds inclus les actifs, les passifs, les produits et les charges liés aux immobilisations corporelles du Musée. La province du Nouveau-Brunswick fournit les locaux du Musée.

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, comme suit :

Élément d'actif	Taux
Matériel informatique	33 %
Matériel	20 %
Mobilier	10 %

Pour l'année d'acquisition, l'amortissement est calculé sur le nombre de mois durant lequel les actifs peuvent être utilisés.

(iii) Fonds affectés

Ce fonds comprend des sommes reçues par le Musée qui sont affectées à certaines activités spécifiques, dont les suivantes :

Subventions - Sommes reçues de différents gouvernements et organismes privés servant à financer des projets particuliers.

Ministère du Patrimoine canadien - Sommes reçues en vertu du programme fédéral d'aide aux musées mis sur pied pour financer des projets spécifiques visant à donner, à la génération actuelle et aux générations futures de Canadiens, un accès à leur patrimoine humain, naturel, artistique et scientifique.

Legs et dons - Sommes provenant de sources qui imposent des restrictions spécifiques quant à leur utilisation.

Fonds grevés d'une affection d'origine interne - Sommes affectées par le conseil pour diverses activités, incluant les expositions, le renouvellement des galeries et les sommes provenant d'activités réalisées par le personnel dans le but de contribuer au financement de projets spécifiques.

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

1. Principales conventions comptables (suite)

(a) Présentation des états financiers (suite)

(iv) Fonds de dotation

Ce fonds comprend des sommes détenues en vue de l'intérêt à long terme du Musée et les produits financiers de ces dotations qui sont grevés d'affectations diverses. Le fonds de dotation comprend différents types de fonds affectés :

Dons généraux - Tous les dons non affectés sont transférés dans ce fonds sur réception. Le conseil peut, par suite, décider de transférer ceux-ci dans le fonds de dotation par legs, des collections ou honorifique. Le capital et les recettes provenant de ce fonds peuvent être affectés aux programmes ou aux collections du Musée, à la discrétion du conseil.

Fonds de dotation par legs - Les recettes provenant de ce fonds servent au financement des programmes du Musée.

Fonds de dotation des collections - Les recettes provenant de ce fonds sont affectées à l'acquisition d'artefacts pour les collections du Musée.

Fonds de dotation affecté à la recherche

Fonds Matthew - Créé en 1987 afin d'appuyer la recherche géologique au Nouveau-Brunswick par des chercheurs autres que ceux du Musée. Les subventions à la recherche sont étudiées et approuvées par la direction sur recommandation du conservateur en géologie.

Fonds Christie - Créé en 1987 afin d'appuyer la recherche en sciences naturelles par des chercheurs autres que ceux du Musée. Les subventions à la recherche sont étudiées et approuvées par la direction sur recommandation du conservateur en zoologie.

Fonds de dotation honorifique - Ce fonds comprend les fiducies individuelles créées afin de respecter les termes et conditions de certains legs, au besoin. Les débours sont effectués selon les conditions établies par le donateur.

Fonds Webster - Les apports reçus du fonds Webster sont affectés à certains programmes de sciences humaines aux termes du fonds de fonctionnement.

Les revenus d'intérêts provenant de ces fonds sont considérés d'actifs grevés d'une affectation d'origine externe à être appliqués aux programmes décrits ci-dessus. Les montants approuvés par le conseil à être transférés au fonds de fonctionnement durant la prochaine année fiscale pour financer de tels programmes sont considérés d'actifs grevés d'une affectation d'origine interne.

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

1. Principales conventions comptables (suite)

(b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a décidé de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La société a décidé de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les variations de la juste valeur non réalisés sont comptabilisées dans l'état consolidé des gains de réévaluation. Les gains réalisés sont transférés à l'état des résultats.

La juste valeur est déterminée en référence du cours acheteur. Les acquisitions et ventes de placement sont comptabilisées à la date de la transaction et les frais de gestion des placements sont imputés à l'exercice à mesure qu'ils sont engagés.

(c) Constatation des produits

(i) Revenus généraux

Les subventions du gouvernement du Nouveau-Brunswick et d'autres organismes gouvernementaux sont constatées lorsqu'il y a une preuve qu'il existe un arrangement et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les legs et les dons sont constatés lorsqu'ils sont reçus. Les autres revenus provenant de la vente de biens ou de la prestation de services sont constatés lorsque la transaction a été exécutée et que le recouvrement final soit raisonnablement assuré.

(ii) Revenus des placements

Les revenus des placements comprennent l'intérêt des placements à revenu fixe, les dividendes des placements dans les titres à capitaux propres et les gains réalisés sur la vente des placements. Les revenus sont constatés sur la base de la comptabilité d'exercice. L'intérêt sur les placements à revenu fixe est constaté pendant la durée de ces placements selon la méthode de l'intérêt réel.

(d) Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, moins tout coût de vente variable applicable. Le coût des stocks comprend les coûts d'acquisition et autres coûts qui sont directement engagés pour apporter les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les coûts d'acquisition comprennent le prix d'achat, les droits de douane et les taxes non recouvrables directement attribuables à l'acquisition des stocks.

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

1. Principales conventions comptables (suite)

(e) Collections et acquisitions

Les collections et les acquisitions sont comptabilisées à la valeur symbolique. Les ajouts aux collections sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les collections du Musée couvrent divers sujets qui sont pertinents pour le Nouveau-Brunswick : les sciences humaines, les archives, la Bibliothèque de recherche et les sciences naturelles. Elles ont été acquises sur une base continue depuis la fondation du Musée en 1842. Les acquisitions en sciences humaines comprennent approximativement 125 000 artefacts de l'histoire et de la technologie, de matériel culturel et social, de beaux arts et d'arts décoratifs. Les archives et la Bibliothèque de recherche contiennent approximativement 380 mètres de matériaux d'archive, 35 000 photographies, 46 500 monographies, y compris 500 titres de revue. Les acquisitions en sciences naturelles comprennent approximativement 360 000 spécimens, incluant des items de nature géologiques, paléontologiques, botaniques et zoologiques.

(f) Services contribués

À chaque année, un nombre important de bénévoles contribuent une partie importante de leur temps. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur, les services fournis ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés.

(g) Estimations de la direction

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif, des produits et des charges pour la période en cause. Les estimations sont utilisées pour, sans en exclure d'autres, les créances douteuses, la désuétude et l'amortissement des stocks. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

2. Placements

	2015	2014
Placements à court terme		
Bons du trésor et fonds mutuels	150 635 \$	470 969 \$
Obligations venant à échéance d'ici un an	298 227	116 020
	448 862 \$	586 989 \$
Placements à long terme		
Obligations	771 839 \$	958 569 \$
Titres en capitaux propres	988 862	892 256
	1 760 701 \$	1 850 825 \$

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

3. Immobilisations corporelles

	2015		2014	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	189 724 \$	186 494 \$	3 230 \$	2 283 \$
Matériel	421 807	408 021	13 786	30 074
Mobilier	85 996	83 965	2 031	2 960
	697 527 \$	678 480 \$	19 047 \$	35 317 \$

4. Produits et charges du Fonds d'administration générale – Comparaison détaillée avec le budget

	2015	
	Réel	Budget (non audité)
Produits		
Subventions provinciales	2 536 000 \$	2 536 000 \$
Services du Musée	144 533	188 400
Revenus d'intérêts	4 891	2 500
	2 685 424	2 726 900
Charges		
Salaires et avantages sociaux	2 074 586	2 140 734
Activités	313 027	310 000
Section du conservateur et bibliothèque	103 718	110 000
Commercialisation et développement	86 665	90 000
Expositions et services techniques	51 720	57 500
Services aux visiteurs	22 492	17 500
Activités communautaires	17 431	15 000
	2 669 639	2 740 734
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	15 785 \$	(13 834) \$

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

5. Services du Musée

Les services du Musée comprennent les produits et les charges suivants :

	2015	2014
Produits		
Boutique de souvenirs, brochures et autres	245 341 \$	308 418 \$
Droits d'entrée	88 048	98 338
Location d'installations	13 320	18 193
Cotisations des membres	11 501	10 029
	<u>358 210</u>	<u>434 978</u>
Charges		
Boutique de souvenirs, brochures et autres	213 677	252 764
	<u>144 533 \$</u>	<u>182 214 \$</u>

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2015

6. Risques financiers

(a) Risque de crédit

Le Musée est exposé au risque de crédit résultant de la possibilité que les parties ne s'acquittent pas de leurs obligations financières, plus précisément, le risque que les émetteurs d'obligations fassent défaut sur le paiement des intérêts ou du principal à l'échéance, ou que les créances du Musée ne soient pas recouvrées. Le risque de crédit sur les obligations est largement atténué par la politique d'investissement du Musée qui permet uniquement l'achat d'obligations de haute qualité. Le risque de crédit sur les comptes clients est amoindri par le fait que 96 % de ces comptes sont avec le gouvernement fédéral, les organismes gouvernementaux ou liés aux obligations mentionnées ci-dessus.

(b) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur d'instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés aux instruments fluctuent par rapport à la valeur du dollar canadien en raison des variations des taux de change. La monnaie de fonctionnement du Musée est le dollar canadien. Il peut arriver à l'occasion que le Musée conclue des transactions en dollars américains et n'utilise pas de contrats à terme. Le portefeuille de placements du Musée est investi principalement dans des obligations et valeurs canadiennes et est donc exposé à un risque de change minime.

(c) Risque du marché

Le Musée est exposé au risque du marché découlant de la fluctuation des justes valeurs des instruments financiers attribuable aux variations des prix du marché.

Le Musée a une Politique de fonds de placement et les investissements du fonds de dotations sont gérés par un gestionnaire de fonds d'investissement professionnel. La Politique d'investissement du Musée fût établie afin d'assurer que les biens du Musée sont investis de manière prudente. Afin d'optimiser le rendement à un niveau approprié de risque, la Politique fournit des lignes directrices quant à la diversité, la qualité et la composition des actifs qui est constituée de 0 % - 10 % de trésorerie, 50 % - 65 % de placements à revenu fixe et 30 % - 50 % des titres à capitaux propres.

(d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur d'instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt du Musée est attribuable à son actif portant intérêt. Le Musée n'a aucun passif portant intérêt.

En ce qui a trait à ses placements à revenu fixe, le Musée gère le risque de taux d'intérêt en échelonnant les échéances des placements en portefeuille. L'échelonnement des échéances contribue à améliorer le rendement moyen du portefeuille tout en réduisant la sensibilité de celui-ci aux fluctuations des taux d'intérêt. Les placements dans des titres de capitaux propres ne sont pas exposés à un risque de taux d'intérêt important.

Les placements viennent à échéance à diverses dates allant de mai 2015 à février 2020 et produisent de l'intérêt à des taux qui varient entre 2,30 % et 5,16 %.